



à le plaisir de vous inviter à la

2nd Manche du Championnat des côtes d'armor 2014

**Le dimanche 28 septembre 2014**

Règlement départemental 22 : Ouvert aux autres clubs de Bretagne et comités à partir de la catégorie cadet .  
(les cadets extérieurs seront surclassés en Elites régionaux)

 **Horaires:**

- 10h00 à 10h30 -----) Pré-licenciés à Benjamins
- 10h30 à 11h00 -----) Minimes et plus
- 11h00 à 13h00 -----) 3 manches qualificatives
  
- Pause déjeuner
  
- Reprise des compétitions en début d'après-midi.

Ces horaires peuvent être modifiés par le Président du Jury.

 **Les engagements sont à retourner pour le mercredi 24 septembre 2014 à :**

[Mikael.samson@sfr.fr](mailto:Mikael.samson@sfr.fr)

 **Tarifs des engagements:**

- 4,50 € par pilote de Pré-licenciés à Benjamins .
- 6,50 € par pilote à partir des Minimes .

Règlement à l'ordre de : SAINT BRIEUC BMX CÔTES D'ARMOR

 **Aucun remboursement pour les modifications du dimanche**

BUVETTE  
RESTAURATION

**BONNE JOURNEE  
ET  
BONNE CHANCE  
A TOUS**

**TOUT TRANSPORT EVENTUEL D'UN PILOTE  
VERS UN CENTRE HOSPITALIER RESTE A  
LA CHARGE DES PARENTS**